

Hermann Hartje KG

Deichstraße 120-122
27318 Hoya/Weser

Téléphone : +49(0)42 51/811-0
Téléfax : +49(0)42 51/811-159

info@hartje.de · www.hartje.de

DÉCLARATION CE DE LA CONFORMITÉ

Selon les termes de la directive européenne 2006/42/CE (annexe II partie A)

Nom et adresse du fabricant ou de la personne responsable de la mise en circulation :

Hermann Hartje KG, Deichstr. 120 – 122, 27318 Hoya/Weser, Allemagne

Cette déclaration concerne exclusivement la machine dans l'état dans lequel elle a été mise sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final.

La déclaration perd sa validité si le produit est modifié ou transformé.

Nous déclarons par la présente que le produit ci-après décrit :

Vélo électrique modèle VICTORIA :

Avyon 4, 5, 6, 10, 12, Cysalo 1, 2, 3, 7, 9, 11, 13, Fybron 5, 6, 8, Manoc 3, 4, 5, 6, 7, Parcours 4, 5, 6, Scalyo 1, 3, 7, Tresalo 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, Utilyon 1, 3, 4, 5, 6

Année-modèle 2024 + chargeur adéquat

est conforme à toutes les exigences essentielles de la directive Machines 2006/42/EU, de la directive 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique et de la directive européenne 2011/65/EU.

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN ISO 4210:2021-01 Cycles – Exigences de sécurité des bicyclettes
DIN EN 15194:2018-11(D) Cycles à assistance électrique (EPAC)

Hoya/Weser, août 2023



Dirk Zwick
Le Gérant